

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	Produit (sous forme de titre de créance) de participation avec option de rappel anticipé à la discrétion de l'émetteur de 2 ans et 3 mois lié à l'indice SMI® Index
Identificateur du produit	ISIN: XS2466926966 Valoren: 119842220
Initiateur du produit	Goldman Sachs International (l'« Émetteur »), faisant partie de The Goldman Sachs Group, Inc. (visitez http://www.gspriips.eu ou appelez le +442070510419 pour de plus amples informations)
Autorité compétente	Non applicable
Date du document	27 juin 2025 à 1:53:15, heure locale à Zurich

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type	Le produit est un titre de créance de droit anglais. Ce produit ne génère pas d'intérêts. Les obligations de paiement de l'initiateur du produit sont garanties par The Goldman Sachs Group, Inc. (le « Garant »).
Durée	Le produit a une durée déterminée et sera échu le 14 octobre 2027, à moins qu'un événement de remboursement par anticipation ne se produise.
Objectifs	Le produit offre un potentiel d'appréciation du capital et ne génère pas d'intérêts. Le montant que vous recevrez à l'échéance du produit n'est pas connu à l'avance et dépendra de la performance de l'indice SMI® Index (l'actif sous-jacent). Le produit sera échu au plus tard le 14 octobre 2027. Toutefois, nous avons le droit de résilier le produit par anticipation. Chaque titre de créance a une valeur nominale de 1 000 CHF. Le prix d'émission est fixé à 100,00 % de la valeur nominale. Le produit n'est pas coté en bourse. La date d'émission est le 14 octobre 2022. Fonction de l'option d'achat: Nous avons le droit de résilier le produit par anticipation à chaque date de paiement de l'option d'achat sous réserve d'un préavis donné 5 jours ouvrés au préalable lors des dates d'option d'achat correspondantes. Dans ce cas, vous recevrez un montant de paiement pour chaque titre de créance que vous détiendrez. Les dates de l'option d'achat sont l'ensemble des jours de négociation glissant tous les ans à partir du 7 octobre 2023 (inclus) jusqu'au 7 octobre 2026 (inclus). Le paiement de l'option d'achat associé à la première date de paiement de l'option d'achat est de 1 060,00 CHF et augmentera par la suite de 60,00 CHF à chaque date de paiement de l'option d'achat. Remboursement à l'échéance: Cette section s'applique uniquement si nous ne résilions pas le produit de manière anticipée, comme décrit ci-dessus. Le 14 octobre 2027, pour chaque titre de créance que vous détiendrez, vous recevrez 1 000,00 CHF multiplié par (i) le cours de clôture de l'actif sous-jacent le 7 octobre 2027 divisé par (ii) 10 308,57 CHF. Cependant, si ce montant est inférieur à 1 000,00 CHF, vous recevrez 1 000,00 CHF (le paiement minimum). Le cours de référence initial est égal à 10 308,57 CHF, ce qui correspond au cours de clôture de l'actif sous-jacent du 7 octobre 2022. Les conditions relatives au produit prévoient également que si certains événements exceptionnels surviennent, (1) des adaptations peuvent être apportées au produit et/ou (2) l'émetteur du produit peut résilier le produit de façon anticipée. Ces événements sont spécifiés dans les conditions relatives au produit et concernent principalement l'actif sous-jacent, le produit et l'initiateur du produit. Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez lors d'une telle résiliation anticipée est susceptible d'être différent du rendement dans les scénarios décrits ci-dessus et peut être inférieur au montant que vous avez investi.

Investisseurs de détail visés	Le produit est destiné à être offert aux investisseurs de détail qui: - ont la capacité de prendre une décision d'investissement éclairée grâce à une compréhension et des connaissances suffisantes du produit et de ses risques et avantages spécifiques, avec une expérience passée dans l'investissement et/ou la détention d'un nombre de produits comparables qui fournissent une exposition similaire au marché; - recherchent la croissance de leur capital, s'attendent à ce que l'actif sous-jacent évolue de manière à générer un rendement favorable, ont un horizon d'investissement qui correspond à la période de détention recommandée précisée ci-dessus et comprennent que le produit peut être résilié de façon anticipée; - acceptent le risque que l'émetteur ou le garant puisse ne pas payer ou exécuter ses obligations au titre du produit, mais ne peuvent sinon supporter aucune perte de leur investissement; - sont prêts à accepter un niveau de risque pour obtenir des rendements potentiels conforme à l'indicateur synthétique de risque présenté ci-dessous; et - suivent les recommandations d'un conseiller professionnel.
-------------------------------	--

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?



← ————— →
Risque le plus faible **Risque le plus élevé**



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 14 octobre 2027. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous ne pourriez peut-être pas sortir du produit avant échéance. Vous pourriez subir des coûts supplémentaires importants si vous sortez du produit avant échéance.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Cela prend en compte deux éléments: (1) le risque de marché - c'est-à-dire que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible; et (2) le risque de crédit - c'est-à-dire que si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Vous avez droit à la restitution d'au moins 100,00 % de la valeur nominale du produit. Quant à d'éventuels remboursements au-delà de ce pourcentage et à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures des marchés et restent aléatoires. Toutefois, cette protection contre les aléas de marché ne s'appliquera pas en cas de sortie avant le 14 octobre 2027. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

L'inflation érode la valeur d'achat de l'argent au fil du temps, ce qui peut provoquer la baisse en termes réels de tout capital remboursé.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:		Jusqu'à ce que le produit soit remboursé par anticipation ou arrive à échéance	
		Ceci peut être différent selon le scénario et est indiqué dans le tableau	
Exemple d'investissement:		10 000,00 CHF	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez suite à un remboursement par anticipation ou à l'échéance
Minimum	10 000 CHF. Le rendement n'est garanti que si vous détenez le produit jusqu'à un remboursement anticipé ou à l'échéance. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 757 CHF	10 000 CHF
(le produit est remboursé après 2 ans et 3 mois)	Rendement annuel moyen	-2,4 %	0,0 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 917 CHF	10 000 CHF
(le produit est remboursé après 2 ans et 3 mois)	Rendement annuel moyen	-0,8 %	0,0 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts		11 800 CHF
(le produit est remboursé après 3 mois et 2 semaines)	Rendement en pourcentage (non annualisé)		18,0 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts		11 800 CHF
(le produit est remboursé après 3 mois et 2 semaines)	Rendement en pourcentage (non annualisé)		18,0 %

Les scénarios favorable, intermédiaire, défavorable et de tensions représentent des résultats possibles basés sur des simulations utilisant la performance passée de l'actif sous-jacent pendant une période jusqu'à 5 années. En cas de remboursement anticipé, il a été supposé qu'aucun réinvestissement n'a été réalisé. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée aucune garantie ne vous est donnée et vous pourriez subir des coûts supplémentaires.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Goldman Sachs International n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit n'est couvert par aucun système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie. Cela signifie que si nous devenions insolvables, et si le garant devient également insolvable ou ne peut pas payer l'intégralité du montant garanti, vous risquez de perdre l'intégralité de votre investissement.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement. La durée de ce produit est aléatoire étant donné qu'il peut être résilié à différents moments selon l'évolution du marché. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (remboursement anticipé et échéance). Dans le cas où vous choisissez de sortir avant la fin du produit, des coûts de sortie peuvent s'appliquer en plus des montants indiqués ici. Nous avons supposé:

- que 10 000,00 CHF sont investis
- une performance du produit qui correspond à chaque période de détention présentée.

	<i>Si le produit est remboursé par anticipation à la première date possible, le 14 octobre 2025</i>	<i>Si le produit arrive à échéance</i>
Coûts totaux	270 CHF	270 CHF
Incidence des coûts annuels*	3,3 %	1,3 % chaque année

*Ceci montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, ceci montre que si vous sortez à l'échéance, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,8 % avant déduction des coûts et de 7,5 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,7 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	270 CHF
Coûts de sortie	1,4 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous recevrez et seront dus seulement si vous sortez avant échéance. Si un remboursement anticipé se produit ou que vous détenez le produit jusqu'à l'échéance, aucun coût de sortie ne sera dû.	141 CHF

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 2 ans et 3 mois

La période de détention recommandée pour le produit est de 2 ans et 3 mois car le produit est conçu pour être conservé jusqu'à l'échéance; il est toutefois possible que le produit soit résilié avant sa date d'échéance finale en cas d'une option d'achat levée par l'émetteur ou dans le cas d'un événement extraordinaire. Vous n'avez aucun droit contractuel de résilier le produit avant l'échéance.

L'initiateur n'est pas tenu de constituer un marché secondaire du produit, mais peut choisir de racheter le produit avant l'échéance au cas par cas. Dans de telles circonstances, le prix indiqué reflètera un écart acheteur-vendeur et tous les coûts associés au retrait des arrangements de couverture de l'initiateur liés au produit. En outre, la personne qui vous a vendu le produit peut vous facturer des frais de courtage si vous vendez le produit.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant la personne vous conseillant ou commercialisant le produit (notamment votre intermédiaire) peut être déposée directement auprès de cette personne. Toute plainte concernant le produit et/ou la conduite de l'initiateur du produit peut être déposée conformément aux mesures énoncées sur <http://www.gspriips.eu>. Les plaintes peuvent aussi être adressées par écrit à Goldman Sachs International, PRIIP KID - Compliance Securities, Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, United Kingdom ou peuvent être envoyées par email à gs-eq-priip-kid-compliance@gs.com.

Autres informations pertinentes

Toute documentation supplémentaire relative au produit, en particulier la documentation du programme d'émission, tous suppléments à celui-ci et les termes du produit sont disponibles gratuitement, sur demande, auprès de l'initiateur du produit. Lorsque le produit est émis conformément au règlement Prospectus de l'UE (règlement (UE) 2017/1129, tel que modifié), ou au règlement Prospectus britannique (règlement (UE) 2017/1129, faisant partie du droit national britannique en vertu de l'European Union (Withdrawal) Act 2018 et des règlements qui en découlent, tels que modifiés), le cas échéant, cette documentation est également disponible comme décrit sur <http://www.gspriips.eu>.